

Les rendez vous de la bibliothèque

• Samedi 25 mai de 10h à 11h30 : Jeu de société

Tout public dès 4 ans—Gratuit
Enfant de moins de 10 ans accompagné d'un parent
Inscription préalable souhaitée

• Vendredi 31 mai à 19h : Conférence et diaporama « Les rivières du Beaujolais »

Maison des associations
Du 30 mai au 7 juin : Exposition sur le thème de l'eau à la Bibliothèque en lien avec l'événement Géoparc

• Samedi 8 juin à partir de 10h : « Parlez-moi d'un livre »

Moment d'échange littéraire convivial.
Public adulte et adolescent

• Samedi 22 juin de 10h à 12h : jeux d'échecs

Initiation aux échecs à la Bibliothèque
Venez rencontrer des joueurs débutants et confirmés.
Tout public—gratuit

• Dimanche 23 juin journée : brocante au centre aéré de Pommiers

Vente de livres et documents en bon état

Etat Civil

Bienvenue à :

- Louna LESCURE PERAT, le 12 février 2024
- Jeanne REYNAUD, le 29 février 2024
- Elena MORO, le 25 mars 2024

Ils nous ont quittés :

- Henri MARCONNET, le 13 mars 2024
- Christian FERRIER, le 16 mars 2024

Tous nos vœux de bonheur à :

- Jonathan LANGELIER et Christine NOSSENT, le 24 février 2024

Infos pratiques

MAIRIE

Lundi, mardi, mercredi : 14h à 17h

Jeudi, vendredi, samedi : 9h à 12h

Tél : 04 74 65 63 90

Courriel : contact@mairie-pommiers.fr

Site : www.mairie-pommiers.fr

N° d'astreinte URGENCE : 06 07 38 04 37

BIBLIOTHEQUE

Horaires :

- Mardi de 16h à 18h30
- Mercredi de 15h à 18h
- Vendredi de 16h à 18h30
- Samedi de 10h à 12h

Téléphone : 04 74 07 05 66

Courriel : bibliotheque@mairie-pommiers.fr

Site : <https://bibliotheque.mairie-pommiers.fr>

DECHETTERIES

Munis de votre carte, quatre lieux sont possibles d'accès : Anse, Chazay, Theizé et St Laurent d'Oingt (chaque jour, l'une d'entre elles est ouverte)

Prochains Conseils municipaux

- 13 mai
- 10 juin
- 8 juillet

RÉPARE CAFÉ

TOUJOURS LE
2^{ÈME} SAMEDI
DU MOIS

Maison
des associations
De 9 h à 12 H

PROLONGEONS LA VIE DE NOS OBJETS !
APPRENONS À LES RÉPARER ENSEMBLE !



agenda 21
POMMIERS

abc 21



En lien avec la Commission Communale Développement Durable et Implication Citoyenne

Pommiers INFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

RETROUVEZ NOUS SUR WWW.MAIRIE-POMMIERS.FR

Édito

Agacement, incompréhension, mais inadmissible qu'à chaque période de vacances des dégradations soient commises sur le domaine public ou dans des propriétés privées.

Les auteurs de ces actes sont jeunes, voire très jeunes, habitent pour la plupart à Pommiers et agissent la nuit très tardivement.

J'espère ne pas être obligé d'instaurer un couvre-feu pour rappeler entre-autre à certains parents qu'ils sont responsables de leurs enfants mineurs et qu'ils doivent les surveiller et veiller à leur éducation.

Soyons tous vigilants et si nous sommes témoins d'incivilités ou de comportements incorrects d'individus, n'hésitez pas à le signaler à la gendarmerie ou à utiliser le numéro de téléphone d'astreinte et d'urgence.

Souhaitons que la grisaille laisse place rapidement au soleil.....

Votre Maire,

René BLANCHET.

Pomérium

Pour découvrir, ou redécouvrir votre village, avec un autre point de vue, Pomerium vous invite à participer, avec les Amis du Géoparc Beaujolais, les **1^{er} et 2 Juin**, à l'une des balades découvertes autour du thème, très actuel de l'EAU, de ses sources à ...ses transformations variées avant de rejoindre la mer ([voir les infos sur le Géo-événement](#)).

Et le **SAMEDI 22 JUIN**, veille de la Brocante, à l'occasion des JOURNEES du PATRIMOINE de PAYS et des MOULINS, nous vous invitons également à un tour « au fil de l'eau », des bassins, lavoirs, sources et canalisations diverses du village. Pommiers a la chance d'avoir non seulement un patrimoine « bâti » très important mais aussi une grande variété géologique et naturelle. Pays de carrières, de calcaires et d'argile, le sous-sol a fourni la matière à construction que nos anciens nous ont laissée.

Louis Laus

Culture

La fête du printemps du 23 mars dernier a permis au village de faire sa grande toilette, en musique et poésie !

Grâce à l'équipe bénévole du **nettoyage de printemps** une bonne quantité de déchets a été ramassé et on se réjouit cette année encore d'en noter la diminution. Le travail d'information sur la **gestion des déchets**, assuré en grande partie par abc 21 et nos comportements plus attentifs, bien soutenus par l'équipe d'entretien de la commune font de Pommiers un village agréable. D'autant plus agréable que **l'apéritif était musical et poétique** ! Les groupes de Muzikadem nous ont vivifiés au rythme de la musique amplifiée et les poètes de la bibliothèque comme tous ceux et celles qui avaient accroché leur poème à l'arbre sortant de l'hiver, ont su partager avec nous leurs émotions.

Cette journée était aussi celle de la **rencontre avec les nouveaux habitants** de tous âges, récemment arrivés à Pommiers pour partager le verre de l'amitié dans le cuve de Grégoire Hoppenot qui nous accueillait avec sa famille : Bienvenue à cette nouvelle énergie ! car les nouveaux habitants étaient bien sûr aussi **les bébés de l'année 2023** : Pour célébrer ces quelques 34 jeunes pousses de la classe en 3, un amandier sera planté. Les familles présentes ont pu faire connaissance, découvrir les futurs copines et copains de leurs enfants, échanger autour de la vie de jeunes parents à Pommiers. Cela a été également l'occasion de remettre à chacun un album offert par la bibliothèque ainsi qu'un an d'abonnement à toute la famille.

Les fêtes se succèdent et c'est la **Fête de la Musique** qui nous rassemblera maintenant pour célébrer le passage à l'été, le **vendredi 21 juin** à partir de 19h entre la place du 11 novembre et la mairie. Des groupes de musiciens et Muzikadem sont déjà annoncés au programme mais tous ceux qui souhaitent partager leur énergie musicale sont bienvenus ! n'hésitez pas à contacter François Besson qui bat la mesure de l'organisation au 06 19 23 68 62.

Quant au 14 juillet, cette année nous le célébrerons le vendredi 12 juillet avec le traditionnel bal organisé par la classe montante (classe en 5) et le feu d'artifice !

Beau printemps à chacun et n'oubliez pas les rendez-vous de la bibliothèque qui bénéficiera du recrutement d'une bibliothécaire quand les travaux de transformation en médiathèque, prévus en 2025 avec le projet Agora, seront terminés !

Réalisé par les membres de la commission communication : 1250 ex distribués par les conseillers municipaux.

Pour nous contacter : communication@mairie-pommiers.fr ; Retrouver toutes les infos sur : www.mairie-pommiers.fr

Les élus du CMJ en action

• Fête du printemps

Le nettoyage de printemps de notre commune mobilise nos jeunes élus le samedi 23 mars.

Des chemins plus propres mais des volumes impressionnants de bouteilles sur les parkings des terrasses !



Les jeunes élus fourmillent de projets : retrouvent les autres élus de la communauté de communes le samedi 04 mai, partent à Paris à la découverte de plusieurs monuments emblématiques le mercredi 15 mai.

La commune soutient les jeunes qui passent leur BAFA

Vous avez plus de 16 ans, vous souhaitez vous occuper utilement l'été prochain, vous aimez les relations humaines et souhaitez apprendre comment animer un groupe de jeunes enfants.

Pourquoi ne pas passer son BAFA (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animation) ?

La commune de Pommiers vous accompagne financièrement et vous rembourse la somme de 200 € à l'issue de votre stage pratique. La demande de remboursement se fait en mairie sur présentation de l'attestation du stage de formation.

Tennis

"N'oubliez pas la fête du tennis organisée par le Tennis Club de Pommiers - elle aura lieu le samedi 15 juin au stade des Gondains de 10h à 16h. Au programme : séances découvertes de tennis, animation pickleball, récompenses pour les élèves de l'école de tennis, apéro-barbecue convivial à midi et préinscriptions pour l'année 2024 - 2025. On vous y attend très nombreux !"

Espace de vie sociale des Pierres dorées

Une nouvelle aide mise à la disposition de la population.

Vous ne maîtrisez pas ou peu l'outil informatique Vous avez des difficultés pour trouver des renseignements pour remplir certains dossiers administratifs. Vous voulez connaître vos droits.

Venez rencontrer une animatrice qui sera à votre écoute, vous apportera l'aide et les conseils utiles pour effectuer toutes vos démarches, en toute confidentialité, auprès de divers organismes publics.

Permanences à la Maison des Associations, local des Aînés, de 9h00 à 12h00 les :

- Mardi 07 Mai 2024
- Mardi 18 Juin 2024

Accompagnement pour diverses démarches administratives

Vous avez besoin d'aide pour accomplir des démarches en ligne : demande de passeport, renouvellement de papiers d'identité...

Vous craignez de ne pas tout comprendre et souhaitez être conseillé pour régler des formalités diverses.

Vous avez besoin d'aide pour connaître vos droits en matière de logement, d'aide sociale.

Vous avez besoin d'aide car votre situation personnelle devient compliquée à cause d'un problème d'addiction ou de violence.

Une permanence **EVS** (Espace Vie Sociale) tenue par Léa Colombier, se tient **le mardi matin de 9h00 à 12h00 à la Maison des Associations les 06 mai et 18 juin prochains. Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous, n'hésitez pas !**

Ecole

- La fête du printemps s'est déroulée le vendredi 12 avril. En élémentaire, notre projet annuel étant articulé autour du cinéma, les déguisements des élèves étaient en lien avec cette thématique.

- Spectacle de fin d'année:

Pour les élémentaires: le spectacle musical annuel sera organisé le vendredi 14 juin à 18h30 (heure à confirmer) à la halle des sports.

Pour les maternelles: le spectacle musical annuel sera organisé le mardi 25 juin à 18h45 dans la cour de l'élémentaire.

- Exposition d'art:

Le vendredi 28 juin, les parents d'élèves pourront admirer une exposition d'art qui se tiendra dans la cour et le rdc de l'élémentaire.

Ateliers théâtre enfants

Les Ateliers théâtre enfants présentent leur **spectacle** à la salle des fêtes de Pommiers :

- Lundi 13 et Mardi 14 Mai à 19h (groupes des CE2 / CM1 et CM2)

- Mercredi 22 et Jeudi 23 Mai à 19h (groupes des 6ème / 5ème et 3ème / Lycée)

8 € pour les adultes / 5 euros pour les - de 18 ans. Venez nombreux !

Constance Clause, qui met en scène ces ateliers théâtre enfants, animera par ailleurs un stage de théâtre pour les Lycéens, du 1er au 5 juillet au château de Montclair à Pommiers.

Plus d'informations : theatre.pommiers@gmail.com

Cantine—inscriptions

Les inscriptions 2024/2025 pour la cantine sont ouvertes.

La première démarche est de remplir une fiche d'inscription, disponible sur le site de la mairie ou en contactant directement SYLVIA cantine@mairie-pommiers.fr ou 04 74 68 03 70.

Classe en 5

Week-end des conscrits du vendredi 1 au lundi 4

mars 2024, la classe en 5 s'est serré les coudes pour servir la 4.



La 5 présente dans la vague avec son porte-drapeau et ses 19 ans.

Prochain rendez-vous festif entre conscrits de la **5**, le **dimanche 9 juin 2024** pour le pique-nique annuel à la salle des fêtes venir avec ses boules.

Réservez et faites le savoir à vos amis, parents et réseaux

Nous organisons cette année la soirée du 14 juillet 2024,

Vendredi soir 12 juillet 2024 : Menu Burger maison—frites suivi du feu d'artifice offert par la Mairie et du bal, **venez nombreux !**

Samedi 13 juillet 2024 à partir de 10h stade du GONDOIN

Concours de Boules, Pétanque et Lyonnaise

Joueurs venez nombreux

VIVE LA 5

Contact : classecinpommiers@gmail.com

Tél : 06 11 03 82 03 / 06 16 38 45 90

400 composteurs distribués en cette belle journée de printemps !

Depuis le 1^{er} janvier 2024, le compostage des matières organiques est une obligation dans le cadre du recyclage des déchets. La communauté de Commune Beaujolais Pierre Dorées a mis à disposition de toutes les communes des composteurs individuels.

A Pommiers, 400 familles ont fait la demande pour installer dans leur jardin un de ces composteurs pour fabriquer leur compost. La distribution a eu lieu le samedi 6 avril avec l'aide de l'Association abc 21, des conseillers municipaux et des employés municipaux.

L'organisation de cette distribution de composteurs a été très appréciée par les habitants de Pommiers avec de nombreuses remarques positives.

Des remerciements chaleureux à ceux qui ont participé et surtout aux bénévoles de l'Association abc 21 représentée par une quinzaine de personnes, pour certains présents de 9 h à 17h.

Les beaux jours arrivent et les travaux de jardin reprennent !

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés de façon occasionnelle par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer un gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ou des vibrations émises, notamment les tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Enjeux des élections européennes et comment donner procuration si je ne peux pas aller voter

Les élections européennes auront lieu le 9 juin 2024 pour élire les représentants des pays membres de l'Union Européenne (UE) au Parlement Européen. Ces élections recueillent généralement un taux de participation moindre que les élections nationales ou locales. La France désignera ainsi 81 eurodéputés pour cinq ans.

Les eurodéputés ne siègent pas par nationalité, mais par groupes politiques transnationaux (8 groupes actuellement) et travaillent au sein de commissions techniques spécialisées.

Le parlement européen participe à l'adoption des actes législatifs aux côtés du Conseil de l'UE (*composés des 27 ministres des Etats membres du domaine politique d'activité couvert qui se regroupent en 10 formations : agriculture, développement durable, marché intérieur, ...*). Il s'agit essentiellement des directives européennes qui sont contraignantes pour les Etats membres, puisqu'ils doivent les transposer dans leur propre dispositif législatif. Il y a aussi les règlements et les décisions européennes qui sont directement applicables. Enfin les recommandations et les avis ne sont pas des textes contraignants pour un Etat membre mais ils peuvent être inspirants.

Ainsi la politique européenne bâtie au Parlement Européen à Strasbourg influence les politiques nationales dans les domaines de l'agriculture, de l'environnement et des finances. Dans l'éducation, la protection sociale, le logement ou encore la défense l'influence européenne est moins forte.

Selon l'Institut Jacques DELORS, la part de lois françaises d'origine européenne serait de 20 %. Elle dépasserait les 30 % dans l'agriculture ou l'environnement. La fourchette se situerait entre 20 et 30 % dans les domaines du transport, des énergies ou encore de la santé.

Voilà de bonnes raisons pour aller voter « aux européennes » !

Si je suis empêché, je peux donner procuration à un électeur inscrit . La procuration peut se faire en ligne sur le téléservice [Maprocuration](#) ou via un formulaire papier (formulaire CERFA n° 14952*03). Ensuite, il vous faut vous présenter dans un commissariat de police ou une gendarmerie ou un tribunal judiciaire, avec un justificatif d'identité, votre numéro national d'électeur et indiquer les noms, prénoms, date de naissance et, si possible, le numéro national d'électeur de la personne à qui vous faites procuration. Pour plus d'information, rendez-vous sur le site [Service-Public.fr](#) et saisissez procuration dans la barre de recherche.

PROJET AGORA

Les dernières nouvelles du projet Agora :

L'avant Projet Définitif a été présenté à l'équipe du conseil municipal début mars par le cabinet d'architectes SILT, ce qui a permis de régler encore plusieurs points avant **le dépôt du Permis de Construire prévu fin avril** : Pour la nouvelle salle des fêtes, le choix est fait d'une toiture équipée de **panneaux photovoltaïques** sur l'ensemble du pan exposé au sud. Cela doit nous permettre de produire suffisamment d'électricité pour bénéficier d'une auto-consommation partagée pour l'ensemble des bâtiments municipaux avec revente du surplus à EDF. C'est un investissement financier important mais qui peut être porté par un tiers-investisseur qui en échange nous assure des tarifs d'électricité avantageux. Les architectes des bâtiments de France ont été consultés et nous donnent un feu vert.

Le mode de chauffage qui est appelé à être distribué par un réseau de chaleur à l'ensemble des bâtiments de l'îlot (salle des fêtes, presbytère et maison des associations) est prévu à partir d'une chaudière à bois déchiqueté mais l'étude de géothermie en cours (forage réalisé sur la place des associations à la fin du mois de mars) nous amènera à faire un choix définitif entre biomasse et géothermie dans les semaines qui viennent. Ces solutions sont toutes deux destinées à réaliser les économies d'énergie les plus performantes en respectant au mieux l'environnement.

Enfin, la question des **équipements scénographiques** a été étudié longuement dans la mesure où ces équipements sont très coûteux mais assurent la qualité d'utilisation de la future salle des fêtes. Les possibilités d'éclairages et la sonorisation nécessitent du matériel performant et le cabinet d'étude choisi par les architectes ainsi que l'avis éclairé de certains usagers de la commune nous ont permis d'optimiser les choix techniques. A chaque étape ses préoccupations, nous essaierons de vous tenir informés des différentes avancées .

La commission urbanisme

Explications sur les taxes foncières et le choix du conseil municipal

Pour ceux qui suivent les comptes-rendus des séances du conseil municipal, l'information n'est pas passée inaperçue. Pour ceux qui ne suivent pas l'actualité de la vie municipale de près, l'information viendra lors de l'avis d'imposition de la taxe foncière. Nous avons souhaité vous informer de la façon la plus transparente possible sur la décision prise en conseil municipal le 25 mars 2024.

Ce que nous appelons couramment « les impôts locaux » concernent, la taxe d'habitation qui a disparu puis qui est revenue pour les propriétaires, locataires et occupants à titre gratuits des logements qui ne sont pas leur résidence principale. S'ajoutent les taxes foncières sur les propriétés bâties et les propriétés non bâties.

Le produit de la taxe d'habitation a été compensé par le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties tel que nous l'expliquions dans le Pommiers Infos n° 66 de mai 2021 et par une dotation compensatoire versée par l'Etat dont le montant s'érode avec le temps, et ce, d'autant plus vite que l'inflation est importante.

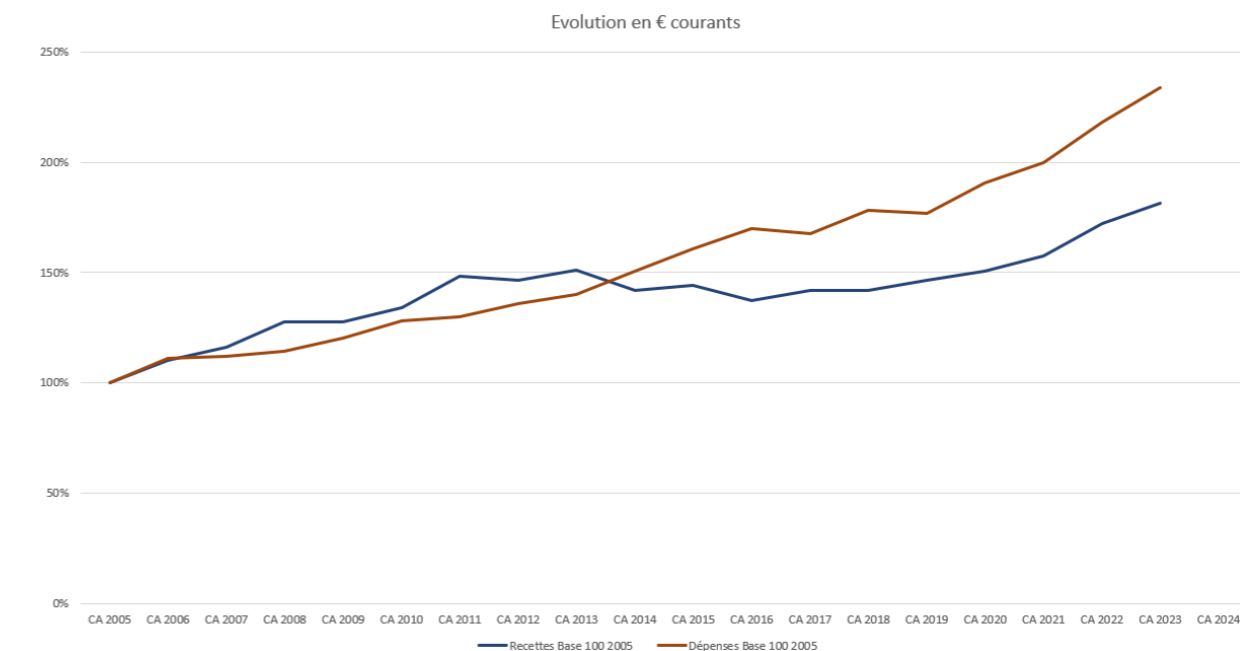
A ce sujet d'érosion, viennent s'ajouter les politiques fiscales communales des mandatures précédentes. La dernière révision du taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties remonte à 2010 lorsque le taux a été fixé à 21,95 % pour un taux de 19,95 % en 2009. Pour les propriétés non bâties le taux était passé en 2010 à 25,80 % pour un taux de 24,34 % en 2009.

Ainsi, hormis l'augmentation des bases fiscales, la commune de Pommiers voit ses recettes fiscales évoluer moins vite d'année en année que les charges.

Le budget de fonctionnement qui explique le fonctionnement de la maison « Pommiers » est essentiellement impacté par des charges de fonctionnement liées à l'énergie pour assurer le chauffage des bâtiments publics ainsi que l'éclairage public et celui des bâtiments communaux. Le deuxième gros poste des dépenses de fonctionnement correspond aux salaires des agents communaux. Ces dépenses de fonctionnement correspondent donc au niveau du service public mis à la disposition des habitants de Pommiers. Le Conseil Municipal aurait pu chercher à diminuer ces dépenses, mais c'était offrir une qualité de service inférieure à celle dispensée actuellement. Cette option n'a donc pas été retenue.

C'est dans cet esprit de maintien d'une qualité de service que le Conseil Municipal a décidé de relever le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties de 2 points, en le faisant passer de 32,98 % à 34,98 %, soit une augmentation effective de 6 %. La même règle a été appliquée pour la taxe foncière des propriétés non bâties qui passe de 25.80 % à 27.36 %.

Ce choix résulte notamment du constat de l'évolution des charges de fonctionnement, lesquelles évoluent plus vite que les recettes de fonctionnement comme le montre le graphique suivant :



Raisonnablement, il n'est pas envisageable de laisser filer ainsi les dépenses de fonctionnement à la hausse sans agir sur les recettes de fonctionnement.

Cette augmentation est indépendante du projet AGORA qui lui trouve son financement dans le budget d'investissement, au travers de subventions de l'Etat, du Département et de la Région, et surtout de l'autofinancement. Un emprunt permettra également de prendre le relais d'un emprunt venant à échéance de sorte qu'il n'y aura pas d'endettement supplémentaire. A ce jour, le taux d'endettement de la commune est très faible (moins de trois ans pour rembourser la dette) comparé aux communes de même strate.

AGENDA

- **2 –3 et 4 mai**
Vente de plançons par le Fleurissement
- **4 mai**
Molky par l'APE
- **11 mai**
Répare Café
- **13, 14, 22 et 23 mai**
Théâtre enfants
- **26 mai**
Mai des peintres par la Classe en 2
- **31 mai**
Surprise par la classe en 8
- **1 juin**
Fête du basket
Concours de pétanque par la Classe en 1
- **7 juin**
Printemps des blancs par la Classe en 3
- **8 mai**
Commémoration à 11h45
Répare café
Vente à emporter par la Classe en 6 et Café des gnocs
- **21 mai**
Fête de la musique
- **23 mai**
Brocante
- **29 mai**
Café des gnocs
- **5 juillet**
Kermesse par l'APE
- **11 juillet**
Soirée des rosés par Atout Pommiers
- **12 juillet**
Concours de boules par l'Entente bouliste
- **13 juillet**
Bal du 14 juillet et feu d'artifice par la Classe en 5
- **13 juillet**
Répare café
- **13 juillet**
Concours de boules par la Classe en 5

Mise à jour du site internet de POMMIERS dans la rubrique économie et associations

IMPORTANTES Professionnels inscrits à POMMIERS

Vous allez recevoir une lettre que vous devrez signer pour répondre à nos obligations vis-à-vis du RGPD (Règlement générale sur la Protection des Données), merci de nous informer si vous souhaitez ou pas apparaître sur le site de la Mairie , en nous écrivant ou en nous envoyant un mail.

Vous confirmez être inscrit soit au répertoire des métiers soit au registre du commerce soit au tableau de tout ordre reconnaissant votre profession

Vous confirmez être à jour de toutes vos obligations fiscales et sociales

Merci de nous indiquer votre immatriculation professionnelle

Valider vos coordonnées sur la page jointe

Pour toute information complémentaire n'hésitez pas à nous contacter,

Cordialement

Laurence BELLOT - Tél 06 19 22 08 59—laurence.bellot@mairie-pommiers.fr

Vincent FONTAINE - Tél 06 21 36 43 95—vincent.fontaine@mairie-pommiers.fr

Marie-Hélène NAPOLY— Tél 06 16 38 45 90—marie-helene.napoly@mairie-pommiers.f

Merci de nous retourner votre ACCORD OU REFUS soit par courrier soit par mail (sur le modèle ci-dessous)

Mairie de POMMIERS - 84 Rue de la Mairie – 69480 Pommiers

Tel 04 74 65 63 90 - Mail accueil@mairie-pommiers.fr

Nom de l'entreprise

Accord /Refuse d'apparaître sur le site de la mairie de Pommiers

Nom du (de la) dirigeant

Date Signature

Votre immatriculation professionnelle..... Mail

Adresse

POMMIERS AU FIL DE L'EAU...

Les Amis du Géoparc, POMERIUM, la Bibliothèque et la Mairie vous proposent à nouveau un Géo-événement le samedi 1er et dimanche 2 juin 2024 s'inscrivant dans le cadre de l'appel à projets lancé par le Géoparc Beaujolais.

Cette année c'est le thème ô combien d'actualité, de l'eau qui est retenu.

Au départ du Château des Tours 151 Chemin des Granges 69400 POMMIERS, deux balades découvertes vous seront proposées. Les deux itinéraires de 4 km environ vous permettront de découvrir, sources, captages, ouvrages hydrauliques tels que bassins, puits, lavoirs et même un bélier. Connaître le circuit de l'eau à POMMIERS, de son captage à son rejet puisque la visite de la station d'épuration est intégrée à l'un des itinéraires telle est l'ambition.

Comme les années précédentes les départ se feront à 9h ou 14h (au choix) chaque 1/2 journée, en petits groupes de 10 personnes, tous guidés par un accompagnateur qui assurera commentaires et explications. Il sera possible de parcourir les deux itinéraires en participant à deux demi-journées. Attention les itinéraires ne seront pas pérennes car ils sont tracés pour partie en privés inaccessibles habituellement. Le dépaysement est assuré avec la découverte de lieux méconnus et insolites.

Inscriptions individuelles obligatoires avant le 31/05 à 16h à l'adresse <http://geo2024.pommiers.info> ou à la mairie.

Contact et informations : site internet de la Mairie, page Facebook ou courriel à geoevenementpommiers@gmail.com.

En parallèle une **EXPOSITION** sur le thème de l'eau se déroulera à la Bibliothèque avec une **CONFERENCE** sur les rivières du Beaujolais le vendredi 31/05 à 19h00.